

---

## Les Jésuites chassés des États de Portugal. Edit de sa Majesté tres fidele.

**Numéro d'inventaire** : 1979.33769

**Type de document** : image imprimée

**Période de création** : 3e quart 18e siècle

**Date de création** : 1759 (vers)

**Description** : Gravure en taille-douce papier vergé cuvette rognée

**Mesures** : hauteur : 169 mm ; largeur : 90 mm

**Notes** : Sous le cadre gravé : "Une figure en furie, paroît armée d'un Couteau Parricide et du tison de la Révolte dont elle / met en feu le globe de la Terre, mitres, couronnes etc. On voit près d'elle de l'Or répandu ; des / Aspics et des Libelles Calomnieux. Enfin la foudre éclate sur sa tête, la frappe et l'Extermine. (La devise) Le front impie attire la foudre. (En bas) La Société des Jésuites chassée / de tous les Etats de Portugal, par l'Edit du Roi, du 3 septembre 1759. / Lisbonne... (Elle périt, ou elle est née, Hic Nata &c.) Les Vaisseaux de transport sont en mer."

**Mots-clés** : Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Politique de l'éducation

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français  
ill.

LES JESUITES CHASSES DES ETATS DE PORTUGAL.



EDIT DE SA MAJESTÉ TRES FIDELE

**D**OM JOSEPH, par la grace de Dieu, Roi de Portugal. Se  
*declare les Religieux de la Compagnie de Jesus Rebelles notaires,  
 Traîtres, vrais ennemis et Assésseurs de ma Royale personne, de  
 mes Etats, de la pais publique de mes Royaumes & du bien commun de  
 mes fidèles Sujets. Fortonne à ceux cy qu'ils ayent tous à las regarder  
 comme tels. Je les declare dénaturalisés, proscriés & exterminés: Ordonnant  
 qu'ils soient chassés de tous mes Royaumes, de telle maniere qu'ils ne puis-  
 sent jamais y rentrer. Je détiens sous peine de mort, à tous et chacun de  
 mes Sujets d'avoir aucune correspondance, verbale ou par écrit, avec cette  
 Societé, ou avec quelqu'un de ses Membres. C'est le Corps même & le régi-  
 me que la corruption a infecté &c. Donné au Palais de Notre Dame  
 d'Almada le 3. Septembre 1759.*

Roi.



UNE Epave en mer, paroit armée d'un Canon Parricide et de Tison de la Révolte dont elle  
 est en feu le globe de la Terre, ébranlée &c. On voit par elle de l'Or répandu, des  
 débris, et des libelles Calomnieux. Enfin le foudre chute sur sa tête, la frappe & l'extermine.  
 (La Devise) LE FRONT IMPIE SE TRENTE LA FOUDRE. (En Bas) LA SOCIÉTÉ DES JESUITES Chas-  
 sée de tous les Etats de Portugal, par l'Edit de Roi, du 3. Septembre 1759. A  
 LISBONNE... (Elle périt, ou elle est dev. une SARA. &c.) Les Tablans de transport font en Mer.

